

coup au dessus de ceux qu'aurait déterminés la libre concurrence. (Art. 419 du code pénal).

L'un de ses défenseurs a cherché à justifier la hausse des prix, en disant que, dans un pays où la demande s'élève tous les jours, avec les frais d'extraction et des salaires, *une hausse correspondante est un fait naturel et légitime.*

Ce défenseur a été fort mal renseigné. Loin qu'il y ait eu augmentation des frais d'extraction, l'administration de la Compagnie a plusieurs fois, dans ses rapports annuels, exprimé le contraire. Dans celui du 30 mars 1850, elle a dit textuellement que *les bénéfices de l'année précédente proviennent presque exclusivement des économies apportées dans l'extraction.*

On peut encore moins attribuer la hausse à l'accroissement des besoins de la consommation, puisque ces besoins ont diminué depuis 1846, et n'ont jamais atteint le chiffre de la production. Chaque année, il y a eu des excédants considérables qui, suivant les rapports administratifs, encombrant les entrepôts. Si aucune cause naturelle n'a pu motiver la hausse des prix, à quoi peut-on l'attribuer, si ce n'est à la volonté arbitraire des détenteurs de la denrée ?

L'on voit se renouveler aujourd'hui dans le bassin de la Loire un phénomène qui fut reproché, en 1837, aux exploitants des houillères du nord. Le prix de la houille était plus élevé sur les mines que sur le rivage de la mer. D'où provenait cette anomalie ? de ce qu'ils n'avaient pas de concurrents sur les lieux et qu'ils en trouvaient aux points où leurs produits rencontraient ceux de l'étranger. Le même abus se reproduisit dans l'exploitation de la Compagnie des mines de sel de l'est. Le prix du sel, par le même motif, était moins élevé à 30 lieues de distance que sur les lieux mêmes de l'exploitation. Sur les plaintes des populations locales, un projet de loi fut présenté et soumis à l'examen d'une commission qui insista sur le principe de la libre concurrence et

prix moyen a été en 1850 de 0,84,40 par hectolitre ou 1,01,75 pour 100 kil. La hausse au premier abord ne paraît que de 37 pour cent ; mais comme la Compagnie fait des remises à certaines usines et aux consommateurs éloignés, le prix moyen pour tous les autres est de plus de 50 pour cent en sus des anciens prix.